

## L'ERAFP attribue trois mandats de gestion d'actifs immobiliers en France

Paris, le 28 février 2013 – Dans le cadre de sa politique d'élargissement de son univers d'investissement et en conformité avec les cinq valeurs de sa charte ISR, l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) vient d'attribuer 1 mandat actif et 2 mandats stand-by de gestion d'actifs immobiliers en France.

L'ERAFP a lancé en février 2012 une procédure négociée dont l'objet est l'attribution de Mandats Immobiliers France ISR.

A l'issue de la procédure de sélection, l'Établissement a décidé d'attribuer le mandat portant sur les investissements en France à AEW Europe SGP.

Amundi Immobilier et La Française Real Estate Managers sont retenus comme gérants suppléants.

Les investissements seront réalisés principalement dans les catégories d'actifs immobiliers suivantes : bureaux et commerces, mais aussi habitations et résidences étudiantes. Le Fonds pourra éventuellement investir dans d'autres catégories d'actifs immobiliers telles que les locaux d'activités et entrepôts, les résidences de services, etc.

Un référentiel ISR « Actifs Immobiliers » a été spécifiquement défini par l'ERAFP en amont de la procédure et a fait l'objet d'une négociation avec les sociétés de gestion retenues.

Le montant investi estimé à un horizon de trois ans est de l'ordre de 310 millions d'euro.

La durée du marché est de 10 ans.

### L'ERAFP : premier fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 14 milliards d'actifs investis dans leur intégralité suivant une démarche 100% socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : Etat de droit et droits de l'homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,6 millions de bénéficiaires, 45 000 employeurs et près de 1,7 milliards d'euros de cotisations collectées par an. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP : [www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)

### Contact Presse

Alice Blais - 01 58 50 96 36 - [alice.blais@erafp.fr](mailto:alice.blais@erafp.fr)